

RAPPORT

DE

LA SOCIÉTÉ BULGARE DE LA CROIX-ROUGE

SUR SON ACTIVITÉ PENDANT LES
ANNÉES 1925/26, 1926/27 et 1927/28



SOFIA IMPRIMERIE DE LA COUR, 1928

RAPPORT

DE

LA SOCIÉTÉ BULGARE DE LA CROIX-ROUGE

SUR SON ACTIVITÉ PENDANT LES
ANNÉES 1925/26, 1926/27 et 1927/28



SOFIA IMPRIMERIE DE LA COUR, 1928



RAPPORT
DE
LA SOCIÉTÉ BULGARE DE LA CROIX-ROUGE
SUR SON ACTIVITÉ PENDANT LES ANNÉES
1925/26, 1926/27 et 1927/28

DÉCÈS DU D-r SAVAS MIRKOFF

Le 11 août 1927, la Société Bulgare de la Croix-Rouge subit une perte douloureuse par le décès du D-r Savas Mirkoff qui comptait parmi les fondateurs de la Société, dont il était un des plus anciens membres. Il avait fait partie pendant de longues années de son Conseil d'Administration et avait rempli successivement les fonctions de vice-président et de membre — trésorier.

I. ACTIVITÉ DE LA CROIX ROUGE BULGARE NÉCESSITÉE PAR LES CONSÉQUENCES DE LA GUERRE MONDIALE

1. SOINS DONNÉS AUX RÉFUGIÉS BULGARES

Une fois de plus la Société bulgare de la C. R. doit commencer son rapport en s'arrêtant en premier lieu sur ce qui a été fait tant par ses propres soins que par ceux des autres associations philanthropiques pour adoucir le sort des réfugiés bulgares. Dans la crainte de ne pas ennuyer nos lecteurs par une récapitulation de la question des réfugiés bulgares, nous nous référerons à l'exposé y relatif présenté par nos rapports aux XI^e et XII^e conférences internationales des Sociétés de la Croix-Rouge en nous contentant d'indiquer uniquement ce qui a été accompli au cours

des trois dernières années dans le but d'adoucir le sort de ces malheureux.

Le Société bulgare de la Croix-Rouge faisait accompagner le rapport, qu'elle a présenté à la XII^e Conférence Internationale des Sociétés de la Croix-Rouge, d'un exposé sur la question des réfugiés. Voici la conclusion de ce document;

„La C.-R. B. a la pleine conscience que l'activité déployée jusqu'à présent par elle, et notamment les soins en vue de recevoir les réfugiés à la frontière, de leur donner les premiers soins nécessités par leur état, d'offrir de la nourriture aux affamés, des vêtements et des chaussures à ceux qui n'en ont point, de porter secours aux malades, d'abriter les orphelins et de s'occuper de trouver un asile à tous les réfugiés nécessiteux, en général, est loin de résoudre le problème des réfugiés. Le problème des réfugiés: l'installation d'un si grand nombre de réfugiés dans des habitations, les munir d'inventaire agricole et d'outillage pour l'exercice de leur profession, leur donner de la terre de culture, etc., **reste ouvert**. Par ses proportions immenses et sa gravité particulière, ce problème est assurément au-dessus des moyens de la C.-R. B. abandonnée à ses seules ressources, mais cette dernière se considère néanmoins tenue de faire, dans la mesure de ses capacités et de ses possibilités, tant morales que matérielles, tout ce qui est de son pouvoir, pour aider l'Etat à résoudre ce problème si important et sérieux, car la C.-R. B. se rend parfaitement compte que la solution de ce problème sera d'une importance capitale pour l'instauration de l'ordre et de la paix intérieure en Bulgarie.

La C.-R. B. estime que l'unique moyen de résoudre la crise aiguë qui existe en Bulgarie du fait des réfugiés réside dans la réalisation d'un grand emprunt international destiné à fournir aux familles des réfugiés de la terre de culture, et à les munir d'habitations, d'inventaire, etc. La C.-R. B. est également convaincue que la mission de la

Croix-Rouge en ce qui concerne les réfugiés ne fait que commencer. Il lui reste à continuer avec des efforts redoublés et des ressources de beaucoup plus étendues à travailler à l'avenir dans la même voie“.

Cette question avait également mérité l'attention du Comité International de la Croix-Rouge qui à l'ordre du jour de la XII^e Conférence Internationale de la Croix-Rouge avait fait figurer le paragraphe spécial que voici :

Coordination des efforts de l'Assistance privée en faveur des réfugiés.

A ce sujet la XII^e conférence avait adopté la résolution suivante :

„La XII-e Conférence Internationale de la Croix-Rouge, reconnaissant l'importance du problème de secours aux réfugiés et l'urgence d'y intéresser l'opinion publique :

1^o En ce qui concerne les réfugiés se trouvant actuellement dans leur mère-patrie (bulgares, grecs, turcs etc.) préconise l'émission d'emprunts d'Etat analogues à celui qui a été lancé en faveur des réfugiés grecs ;

2^o Invite le Comité International de la Croix-Rouge à faire toutes démarches auprès du Haut Commissaire de la S. d. N. pour appuyer les demandes présentées dans ce but par les gouvernements intéressés“.

Grâce à cette résolution et aux démarches entreprises par le Comité International auprès de la Société des Nations, des délégués du Comité et du Haut Commissaire de la S. d. N. furent simultanément envoyés en Bulgarie avec la mission d'étudier sur place la situation des réfugiés. Prenant en considération les rapports présentés par ces délégués, la Société des Nations ne devait pas tarder à donner suite à la demande du gouvernement bulgare d'obtenir un emprunt pour l'établissement des réfugiés.

L'emprunt fut réalisé et l'on institua en Bulgarie une Direction pour l'établissement des réfugiés avec un commissaire-délégué de la S. d. N.

La mission confiée à cette institution est de faire construire des habitations pour les familles des réfugiés,

comme de mettre à la disposition de celles-ci des terres, des instruments aratoires, du bétail, des machines agricoles et autres outils indispensables à la culture de la terre. Aussi ne nous occuperons-nous pas de cet aspect de la question des réfugiés.

Il fallait quand même résoudre le problème de l'asile à offrir aux réfugiés à la frontière et de leur installation dans des campements provisoires, comme de pourvoir à la nourriture des familles indigentes et surtout des orphelins. De même, il était de toute nécessité de fournir aux unes et aux autres des vêtements, des chaussures, du combustible etc. Cette tâche incombait à la Société de la Croix-Rouge. Or, le nombre des réfugiés continuait d'augmenter quoique dans des proportions moindres qu'auparavant. Pour en donner une idée, nous citerons en exemple les chiffres fournis par la Commission Mixte gréco-bulgare qui a enregistré depuis le 1-er janvier 1924 jusqu'au 30.XI.1924 l'arrivée de 27.829 émigrants en Bulgarie. Le nombre total des réfugiés arrivés au cours de la dernière année dépasse 200 mille âmes. Les ressources dont disposait la Société bulgare de la C. R. étaient des plus modiques de sorte qu'elle se trouvait dans l'impossibilité de résoudre ce problème ardu par ses propres moyens. Les délégués du Comité International et ceux de la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge, s'étant convaincus sur place que les besoins étaient grands et que la Bulgarie sous ce rapport ressentait la nécessité d'un secours international, lancèrent un appel à toutes les sociétés nationales de la Croix-Rouge les invitant à rechercher les moyens pour participer à l'œuvre d'assistance de la société bulgare de la Croix Rouge soit en envoyant des missions sanitaires, soit moyennant des secours pécuniaires ou autres.

Envoyèrent des missions sanitaires les sociétés nationales de la Croix-Rouge ci-dessous: Angleterre; Allemagne; Belgique; France; Hongrie; Italie; Suède.

Firent parvenir des moyens pécuniaires les sociétés nationales de la Croix-Rouge suivantes: a) Amérique, Espagne, Suède, Danemark, Norvège, San-Salvador, Finlande.,

Equateur, Venezuela, Lettonie :

b) Laura Spelmann Rockefeller Memorial

c) Sir Payne

d) Société anglo-américaine des Quakers etc. soit au total 4.531.329 léva

e) Near East Relief — 553,000 leva, ainsi que des vêtements et des chaussures d'un poids total de 30.000 klgr. et d'une valeur d'environ 450,000 leva.

En Bulgarie même avait été recueillie la somme de 4,166,483,7 leva.

Les missions des sociétés de la Croix Rouge avaient pour tâche d'étudier sur place les besoins des familles des réfugiés en visitant celles-ci et de préférence de concentrer leur activité sur les familles dans l'indigence tout en organisant des stations consultatives pour l'assistance médicale aux nourrissons, aux enfants et aux personnes débiles. De même, elles organisèrent des cuisines populaires qui distribuaient gratuitement de la nourriture aux nécessiteux et en premier lieu aux enfants.

Les représentants des Quakers organisèrent treize points de ravitaillement et d'assistance aux réfugiés.

S. S. le Pape a alloué une somme de 700,000 léva au Comité Spécial qui organisa des cuisines populaires pour fournir de la nourriture aux réfugiés.

En moyenne, l'activité mensuelle des missions peut être traduite comme suit :

1) Les cuisines populaires fournissaient de la nourriture quotidiennement à 6000 personnes.

2) Des vivres furent distribués à 17,000 personnes ;

3) Soins donnés à 1,600 nourrissons.

Les infirmières, faisant partie des missions des sociétés nationales de la Croix-Rouge, ont rendu d'incalculables services aux réfugiés. Placées dans des conditions extrêmement difficiles, elles se sont vouées corps et âme au service de l'œuvre humanitaire. N'épargnant ni peine, ni santé, elles ont déployé une activité bienfaisante au-dessus de tout éloge. La Société Bulgare de la Croix Rouge croit remplir un de ses plus impérieux devoirs en

rendant hommage au touchant dévouement de ces vestales de l'Humanité. Aussi s'empresse-t-elle de leur exprimer à cette place sa profonde gratitude pour l'œuvre sacrée qu'elles ont accomplie. D'ores et déjà la gratitude, aussi bien des réfugiés que du peuple bulgare tout entier, leur est acquise.

La Société Bulgare de la Croix-Rouge doit une profonde gratitude, aussi bien au Comité International et à la Ligue des Croix-Rouges qu'aux Sociétés nationales de la Croix-Rouge, qui lui ont prêté leur concours et lui ont fourni, en mettant à sa disposition des fonds, la possibilité d'adoucir dans la mesure du possible le triste sort des réfugiés et, par conséquent, de remplir son propre devoir.

2. SOINS DONNÉS AUX RÉFUGIÉS RUSSES

Les soins donnés par la Société bulgare de la Croix-Rouge aux réfugiés russes, dont le nombre approximatif est de 30,000, ont diminué sensiblement au cours de la période envisagée dans le présent rapport. C'est que la grande majorité de ceux-ci ont réussi à se trouver une occupation. La Société bulgare de la Croix-Rouge a continué à se porter au secours des nécessiteux en se chargeant généralement d'obtenir la franchise douanière des envois de dons provenant de l'étranger et destinés aux réfugiés russes. De même, elle vint au secours sous des formes variées aux écoles russes dans le pays. La Société bulgare de la Croix-Rouge a entrepris les démarches nécessaires auprès du gouvernement bulgare qui a adopté le principe d'accorder aux réfugiés russes un traitement identique à celui des réfugiés bulgares en tant qu'ouvriers.

II. ACTIVITÉ DE LA C. R. B. EN TEMPS DE PAIX.

Les principaux efforts de la C. R. B. visaient en premier lieu à développer et à perfectionner ses institutions et à en créer de nouvelles dans le but d'assurer l'exécution intégrale de son programme en temps de paix. Toutefois, les ressources modiques, dont dispose la société et les constants soucis que celle-ci a dû prodiguer aux réfugiés.

absorbant des sommes considérables, n'ont pas permis à la C. R. B. de parvenir à l'exécution de son programme dans tous ses détails. Aux cours des dernières années, il n'a pu être créé que quelques nouvelles institutions de la C. R. B. qui vinrent s'ajouter à celles existantes déjà dans l'ordre suivant :

- 1) Un asile de vieillards à Yambol ;
- 2) Une Maison de la Mère et de l'Enfant dans l'indigence à Choumen ;
- 3) Une Maison de la Maternité auprès de la Section de la C. R. J. à Panagurichté ;
- 4) Organisation des cours de samaritaines, dont nous exposerons plus loin les tâches.

L'activité en temps de paix, que la Société a déployée au cours de la période envisagée dans notre rapport, a été orientée principalement dans les directions suivantes :

1. COMMUNAUTÉ D'INFIRMIÈRES „S-te TRINITÉ“

La communauté d'infirmières „S-te Trinité“ groupe toutes les infirmières ayant terminé le cours de l'École d'infirmières de la Croix Rouge Bulgare.

Après de la communauté fonctionne un Foyer des sœurs de charité entretenu exclusivement par les soins de la Croix-Rouge Bulgare. Dans cet établissement trouvent asile et assistance toutes les infirmières ayant dû quitter le service frappées d'âge ou d'infirmité et qui n'ont pas des proches et parents pour les héberger pendant leur vieillesse. Des améliorations sensibles ont été introduites dernièrement dans cet établissement tant au point de vue de l'organisation que des conditions hygiéniques et matérielles.

Au cours de l'année 1927/28, le nombre des infirmières, membres de la communauté, était de 200 en activité dont 170 Bulgares et 30 Russes. Le nombre de celles qui ont jusqu'à présent terminé le cours de l'École d'infirmières est de 313, dont 200 sont employées dans les hôpitaux, 30 sont mortes et le reste fait partie de la réserve à laquelle il sera fait appel en cas de besoin.

2. BOURSE D'ÉTUDES AU BEDFORD COLLEGE A LONDRES

Grâce au secours matériel de la Ligue des Sociétés de la Croix Rouge, la C. R. B. a pu envoyer pour la troisième fois une infirmière pour suivre à Londres les cours du Bedford College.

3. ECOLE D'INFIRMIÈRES

La Société Bulgare de la Croix-Rouge ressentant le besoin urgent d'infirmières a créé de bonne heure une Ecole d'infirmières. En 1925 avait été célébré par une modeste solennité le 25-e anniversaire de la fondation de cet établissement. Sous la direction éclairée de ses directrices Miss Torance et Miss Goff et de l'adjointe Miss le Gros mises à notre disposition grâce à la générosité de la Croix Rouge Américaine, l'Ecole a été réorganisée et son programme refondu de manière à le rendre plus conforme aux exigences de la vocation des infirmières.

De même ont été complètement révisés les règlements de l'Ecole. Ceux-ci prévoient:

- 1) Sont admises pour élèves des candidates ayant terminé le cours de la VI^e classe du gymnase jouissant d'une robuste santé et ayant fait preuve de bonne conduite;
- 2) Les cours de l'Ecole ont une durée de trois ans, dont le premier trimestre constitue un essai de sorte que la durée effective du cours est de deux années et neuf mois;
- 3) Au cours de la dernière année, parallèlement à la pratique qu'elles sont tenue d'exercer à l'Hôpital de la Croix-Rouge, les élèves sont initiées au traitement des maladies des yeux, des oreilles, de la gorge et du nez et, en général, de toutes les affections traitées dans les cliniques générales. De même, elles sont préparées à la pratique des sœurs visiteuses auprès de la Direction de la Santé Publique;
- 4) Les élèves sont logées et nourries gratuitement. Elles reçoivent au même titre une éducation et des connaissances appropriées et sont initiées au traitement des diverses maladies dans les sections de l'Hôpital de la Croix-

Rouge qui se trouve dans un même parc que l'École d'Infirmières;

5) L'École est installée dans un magnifique édifice offrant toutes les conditions hygiéniques indispensables. Environ 60—80 élèves y sont hébergées.

Les autorités compétentes reconnaissent aux infirmières, qui en terminent les cours, les droits et privilèges attachés aux pupilles des écoles spéciales secondaires.

Les méthodes d'éducation et d'entraînement introduites par les directrices américaines et leur adjointe ont donné d'excellents résultats.

4. HÔPITAL DE LA CROIX ROUGE

L'Hôpital de la Croix-Rouge Bulgare a été érigé par les soins de la Société. L'inauguration en a eu lieu en 1910; il dispose de cent lits et fonctionne régulièrement. C'est un édifice massif à deux étages couvrant une superficie de 1200 m². Il a été construit suivant les exigences de l'hygiène et possède tous les aménagements nécessaires au traitement des malades internes et chirurgicales. De même, il dispose de deux salles permettant l'exécution d'opérations septiques et antiseptiques. L'établissement possède également un laboratoire bactériologique très bien organisé, un institut Rœtgen, des installations physico-thérapeutiques, un service de dispensaire etc. Il se subdivise en deux sections — maladies internes et chirurgie — placées sous les soins de deux médecins-chefs et quatre médecins-internes.

L'Hôpital est destiné entre autres à aider au perfectionnement des médecins. C'est dans ce but qu'a été introduite la pratique du volontariat pour les quatre médecins internes. En outre, l'Hôpital admet en service les élèves de l'École d'Infirmières qui ont ainsi la possibilité de s'initier au traitement des maladies.

L'établissement est entretenu grâce aux taxes payées par les malades comme aux ressources que fournit la

Société. Quinze lits sont réservés chaque jour au traitement de malades pauvres soit 4500 journées médicales par an. C'est là un des aspects que revêt l'activité de bienfaisance déployée par la Société. Dans le dispensaire, les consultations, les secours et les opérations pour malades indigents sont gratuits.

L'Hôpital possède une salle spéciale pour les autopsies avec un laboratoire d'études pathologiques. Ces laboratoires sont installés dans un pavillon spécial situé dans le parc de l'Hôpital avec une chapelle.

En général, la Société s'est efforcée de créer de son hôpital un établissement sanitaire modèle où les malades puissent jouir d'un traitement rationnel, tout en fournissant aux jeunes médecins la possibilité de perfectionner leurs connaissances et aux infirmières de notre Ecole le moyen d'acquérir la pratique indispensable à l'accomplissement de leurs fonctions.

5. CROIX-ROUGE DE LA JEUNESSE

La Croix Rouge de la Jeunesse bulgare fut fondée vers la fin de 1921 comme section de la Société de la Croix-Rouge. Elle occupe le huitième rang parmi les quarante sociétés nationales de la Croix-Rouge de la Jeunesse. Les membres en sont recrutés parmi les enfants et les adolescents âgés de 7 à 19 ans — élèves des écoles primaires, primaires supérieures et secondaires. La Croix-Rouge de la Jeunesse Bulgare est par conséquent une société essentiellement scolaire. C'est pourquoi elle est en liaison étroite, à la fois, avec la Croix-Rouge et le Ministère de l'Instruction Publique qui a la haute main en matière d'éducation de la jeunesse chez nous.

La Croix-Rouge de la Jeunesse compte actuellement plus de six cents sections dans presque toutes les villes et un grand nombre de villages. Ses adeptes sont au nombre de 60,000 fillettes et garçons; l'année précédente elle ne comptait que 400 sections avec 40,000 membres. La direction des sections scolaires est confiée à

des instituteurs-guides désignés pour une année par les conseils des instituteurs; tandis que les groupes scolaires constitués par les „groupes des classes“ sont dirigés par un bureau scolaire, dont les membres sont recrutés exclusivement parmi les élèves.

Les membres de l'association paient une cotisation mensuelle de 1 lev; les indigents en sont exempts. L'administration centrale est confiée au Conseil d'Administration de la Croix-Rouge de la Jeunesse qui fonctionne comme une section du Conseil d'Administration de la Croix-Rouge. Les affaires courantes sont expédiées par un directeur. La Société de la Croix-Rouge et le Ministère de l'Instruction Publique allouent chaque année des subsides minimales à la Croix-Rouge de la Jeunesse.

Les frais d'entretien de la Société de la Croix Rouge de la Jeunesse sont fournis par les recettes réalisées par la vente de sa revue „Croix-Rouge de la Jeunesse“, ainsi que par un prélèvement de 5% sur les revenus que les divers groupes versent à l'administration centrale, de même qu'une retenue de 20% sur les revenus du Fonds de réserve. Grâce aux subsides alloués depuis quelques années par la Croix-Rouge Américaine, la Section bulgare de la Croix Rouge de la Jeunesse a garanti l'existence de sa revue. D'autre part, les secours qui lui ont été prodigués au cours des deux dernières années ont permis d'entretenir des cuisines populaires qui donnent de la nourriture à des enfants des réfugiés — membres de la Société de la Croix-Rouge de la Jeunesse. Depuis six années déjà, la Section publie régulièrement la revue „Croix-Rouge de la Jeunesse“, organe de la Société. Le budget, qui est ratifié annuellement par le Société de la Croix-Rouge, ne dépasse pas 500,000 lévas.

L'activité que déploient les divers groupes de la Croix-Rouge de la Jeunesse est assez indépendante; elle est inspirée des buts que se proposent de réaliser les groupes, ainsi que des dispositions des statuts (approuvés par la Société de la Croix-Rouge et le Ministère de l'Instruction Publique). Chaque groupe a une caisse propre. A la

fin de l'année, les groupes font parvenir à la Direction des comptes rendus sur leur activité pendant l'année écoulée. En dehors de la revue „Croix-Rouge de la Jeunesse“, qui propage les idées de la Société, la Section a publié cette année un calendrier scolaire de la Croix-Rouge de la Jeunesse qui contient douze règles sanitaires et des indications sur l'activité minimale à déployer chaque mois aux termes du programme. Au cours de l'année écoulée, l'Administration Centrale de la Société a fait imprimer et a mis en vente des cartes postales symbolisant la „Charité“ dont le croquis a été préparé par un des membres de la Croix-Rouge de la Jeunesse. Un progrès sensible a été réalisé aussi bien dans l'administration de la Société que dans l'activité déployée par les groupes au cours de la dernière année. L'activité des groupes se systématise et s'améliore progressivement. L'appui que la Section rencontre de la part du Ministère de l'Instruction Publique est d'une importance capitale. Dans une circulaire aux autorités scolaires, la Société de la Croix-Rouge de la Jeunesse est recommandée comme une des plus utiles organisations scolaires. Tout récemment, le Ministère de l'Instruction Publique a même pris l'initiative d'un groupement autour de cette société de toutes les associations similaires recrutant leurs adeptes parmi la jeunesse studieuse.

Pour mieux répondre aux buts, dont la Société de la Croix-Rouge de la Jeunesse poursuit la réalisation, les membres de cette association déploient une activité appropriée;

I. Dans le but de contribuer à l'extension des notions d'hygiène parmi la jeunesse scolaire par des conférences sur la médecine populaire et l'hygiène qui sont faites par les médecins, les instituteurs-guides ou les élèves. Les élèves des écoles primaires sont initiés au „Jeu de santé“, tandis que dans nombres d'écoles secondaires ont été inaugurés, au cours de l'année écoulée, des cours destinés à apprendre aux élèves à donner le premier secours médical. Ces cours sont dirigés généralement par les médecins des établissements scolaires. Les élèves-mem-

bres secondent les médecins scolaires dans leur travail. A leurs frais, les élèves entretiennent dans de nombreux endroits des pharmacies scolaires, achètent des tondeuses dont leurs camarades se servent pour se couper les cheveux à titre gratuit etc. De même, on a pu organiser des inspections sanitaires régulières; tandis que dans nombre de villages les groupes veillent au maintien des conditions de salubrité;

II. Dans ses efforts à éveiller chez la jeunesse scolaire le sentiment du devoir, de solidarité sociale et d'humanité, la Société tâche d'apprendre aux enfants à commettre de bonnes actions. Les fonds nécessaires sont recueillis en organisant des loteries, dont les lots sont fournis par eux-mêmes, des bazars, des fêtes récréatives, des matinées, des représentations, des auditions musicales etc. Dans ce même but, sont organisées toutes sortes de ventes et des cérémonies conformes aux coutumes et aux traditions du pays. Les sommes qui sont recueillies de cette façon sont employées à venir en aide aux camarades indigents en leur fournissant de la nourriture, des médicaments, des vêtements, des manuels scolaires, ou en payant leur taxes scolaires. On utilise ces fonds pour entretenir dans des colonies d'été des enfants indigents, aider à la construction de bâtiments publics (dans les villages et les centres urbains de moindre importance tels que salles de lecture, écoles, bibliothèques scolaires, infantiles ou autres). Le sentiment de charité s'est spontanément manifesté parmi la jeunesse scolaire groupée autour de la Croix-Rouge de la Jeunesse surtout à l'occasion du séisme qui a éprouvé la Bulgarie méridionale. Les enfants ont eux-mêmes pris l'initiative pour l'envoi sur les lieux du sinistre des commandes de secours, des vivres, des vêtements etc. Une somme de 150,000 léva, ce qui est énorme en regard des ressources dont disposent les diverses sections, a été recueillie pour venir en aide aux sinistrés. Sur l'initiative d'une des sections, dans un petit centre urbain (Panagurichté), a été créée cette année une Maison de la Maternité avec une station consultative médicale etc.

III. Quant-à la tâche de la Croix-Rouge de la Jeunesse visant à rapprocher les enfants du monde entier, nos membres n'y ont guère failli. Ils entretiennent une correspondance régulière avec la jeunesse scolaire de 17 pays étrangers. Des cadeaux ont été échangés avec l'Amérique et la Grèce. Cette année nous avons eu l'honneur de recevoir à deux reprises à Sofia la visite des élèves d'Estergom — Hongrie — membres de la Croix Rouge de la Jeunesse et plus tard celle des élèves de l'Ecole de Commerce de Budapest.

La Société de la Croix-Rouge de la Jeunesse bulgare fait partie, en qualité de membre, du Comité de liaison récemment créé chez nous et groupant les délégués des organisations d'éducation qui ont pour but de faire connaître à la jeunesse la Société des Nations et l'importance que cette institution internationale comporte.

6. STATIONS CONSULTATIVES DE SANTÉ

Dans sa politique sanitaire, la Société bulgare de la Croix Rouge a décidé de déployer des soins pour la santé plus particulièrement de l'enfant et cela depuis sa naissance. C'est dans ce but que furent créées des stations consultatives de santé destinées à seconder les mères dans leurs soins aux nourrissons en leur prodiguant des conseils sur le mode d'alimentation, l'hygiène et le régime quotidien de leurs enfants. On visait par là à réduire la trop grande mortalité infantile.

Des stations de ce genre commencèrent à fonctionner tout d'abord dans les quartiers extrêmes et pauvres de la capitale où l'on en compte en ce moment sept.

Les merveilleux résultats obtenus par l'activité de ces stations, dont la presse a maintes fois souligné l'influence salutaire sur les conditions de vie des nourrissons, ne tardèrent pas à attirer l'attention générale sur elles. De sorte que les autorités sanitaires municipales des autres centres urbains s'y intéressèrent vivement et bientôt on en vit apparaître dans nombre de villes provinciales. Des stations

consultatives sont entretenues non seulement par la Société de la Croix-Rouge, mais aussi par d'autres sociétés, comme par les autorités sanitaires municipales et départementales qui s'efforcent par tous les moyens de perfectionner le personnel traitant : médecins, sœurs visiteuses etc.

Ces stations reçoivent les visites, aussi bien des mères que des femmes enceintes, auxquelles sont prodigués des conseils par des médecins concernant les soins exigés pendant la période de la grossesse. Des conseils de ce genre sont également prodigués aux femmes en couches.

Une partie essentielle des tâches incombant aux stations consultatives et de l'activité qu'elles déploient est absorbée par les visites que les sœurs visiteuses rendent à domicile aux mères et aux femmes en couches ayant demandé l'assistance des stations consultatives. Ayant ainsi la possibilité d'étudier les conditions économique et hygiéniques des familles, les sœurs visiteuses prodiguent en parfaite connaissance de cause les conseils correspondants aux mères en orientant leurs efforts en vue d'assurer un traitement convenable aux nourrissons (nourriture, bains, vêtements etc. etc.) Tout cela est étayé d'exemples. De même, elles font ressortir devant les intéressées le rôle capital que jouent le soleil, le grand air et en général les conditions de salubrité pour le développement des jeunes organismes.

Dans le but de rendre accessibles et pratiques les conseils prodigués aux mères dans les stations consultatives, on a eu l'idée d'organiser une exposition sanitaire infantile qui a suscité un très vif intérêt et a contribué grandement à généraliser et à populariser le recours aux stations consultatives. Cette exposition a été successivement exhibée dans les plus importants centres peuplés et a remporté un beau succès attirant de nombreux visiteurs.

Les stations consultatives ont fourni gratuitement aux mères indigentes du sucre, du lait et de l'huile de morue.

7. DÉPÔT

La Société Bulgare de la Croix-Rouge possède un Dépôt central où sont conservés tous les objets et matériaux dont elle a besoin pour remplir sa tâche.

Le Dépôt fournit les matériaux nécessaires aux diverses institutions qui en ont besoin, tels qu'administrations centrales, hôpital, Ecole d'infirmières, Foyer des sœurs de charité, Dépôt pharmaceutique etc,

Sur autorisation du Conseil d'Administration, il envoie à titre gratuit des matériaux et autres objets aux sociétés philanthropiques, aux gymnases russes de Choumen, Pechtéra etc.

D'après une évaluation approximative, les matériaux en dépôt vers le 1-er avril 1927 se montaient à 5,873,281 de lévas.

8. ENTREPOT SANITAIRE ET PHARMACIE PRÈS DE L'HOPITAL

Après de l'Administration centrale de la Société bulgare de la Croix-Rouge a été créé un entrepôt sanitaire qui conserve les médicaments, les instruments de chirurgie, les matériaux sanitaires etc. dont la Société pourrait ressentir le besoin en cas de guerre ou de calamité, afin de venir au secours des sinistrés.

Cet entrepôt fournit aussi les matériaux sanitaires, dont a besoin la pharmacie qui fonctionne auprès de l'Hôpital de la Croix-Rouge. De même, sur autorisation du Conseil d'Administration, il fournit gratuitement des médicaments et des matériaux de pansement à un grand nombre de sociétés de bienfaisance dont les ressources sont modiques.

9. ASILE DE VIEILLARDS DE YAMBOL

Au cours de la période écoulée, la Société Bulgare de la Croix-Rouge a acquis un nouvel institut: Asile de vieillards de Yambol. Voici dans quelles circonstances:

Nicolas S. Kolaroff, de Yambol, pour éterniser la mémoire de son fils Strachimir, décédé au Congo Belge, qui

a laissé un héritage évalué à environ un million de lévas, fit construire une bâtisse de vingt-trois pièces aux fins de servir d'asile de vieillards.

Après que la construction fut achevée, Koraloff, s'étant aperçu que l'aménagement et l'entretien de l'asile demandent des ressources beaucoup plus grandes que celles dont il disposait, saisit la Société de la Croix-Rouge de la proposition que voici :

Prenant en considération les buts humanitaires que poursuit la Société de la Croix-Rouge, buts qui concordent avec mon propre projet de préparer un asile pour des gens frappés d'âge et d'infirmité, je crois pouvoir sous certaines conditions remettre entre vos mains la réalisation de l'œuvre entreprise par moi.

La Société de la Croix-Rouge a accepté avec reconnaissance ce don et s'est chargée de l'aménagement et de l'entretien de l'Asile en allouant les sommes nécessaires à cette fin. Un comité d'administration a pris possession de l'établissement.

L'aménagement et l'installation de l'Asile furent rapidement achevés et son inauguration solennelle a eu lieu au mois de février dernier.

10. MAISON DE LA MÈRE ET DE L'ENFANT DANS L'INDIGENCE „STOYANKA KANTCHÉVA“ A CHOUMEN

La Société bulgare de la Croix-Rouge a été heureuse d'accepter une autre donation visant également à la réalisation de buts hautement humanitaires. Voici dans quelles circonstances celle-ci a eu lieu :

M. Démètre Kantchoff a saisi le 1^{er} janvier 1928 la Société de la C. R. de la proposition que voici :

Ma ville natale Choumen ne possède pas une maison de la Mère et de l'Enfant dans l'indigence. Mû du désir sincère de faire installer un établissement de ce genre, je propose à la S. de la C.-R. de lui léguer mon édifice à Choumen afin qu'il puisse servir de Maison de la Mère et de l'Enfant dans l'indigence à la condition que celle-ci porte le nom de Stoyanka Kantchova.

La Société de la Croix-Rouge a accepté avec empressement et reconnaissance cette donation.

L'inauguration de la Maison aura lieu solennellement après que l'aménagement en aura pris fin. Dans l'attente, ses locaux servent à l'installation d'une station consultative de santé dont les buts sont si proches de ceux que la future Maison aura elle-même à poursuivre.

11. MAISON DE REPOS POUR FEMMES INDIGENTES EN COUCHES ET STATION CONSULTATIVE POUR FEMMES ENCEINTES A PANAGURICHTÉ

Le Dr Christo Brachnaroff, qui dirige la section de la C. R. J. B. (abréviation de la Croix-Rouge de la Jeunesse bulgare) auprès de l'Ecole Normale de Panagurichté, reconnaissant le besoin impérieux d'une assistance aux femmes indigentes en couches, qui faute de places dans le Dispensaire municipal et à l'Hôpital, ne peuvent y être admises aux fins de recevoir les soins médicaux que leur état nécessite, saisit en 1926 l'assemblée générale des élèves, membres de la C. R. J. B. auprès de l'Ecole Normale, de la question d'organiser une assistance aux femmes en couches et l'assemblée décida de créer à Panagurichté une Maison de repos pour femmes indigentes en couches, ainsi qu'une Station consultative pour femmes enceintes.

Pour l'aménagement de cet établissement, les normaliennes et les normaliens déployèrent une énergie toute louable. Par la suite, d'autres institutions publiques s'intéressèrent à l'initiative et la Maison fut dotée rapidement de l'inventaire indispensable de sorte que cette œuvre hautement humanitaire put à son tour être menée à bonne fin.

Les garçons membres de la C. R. J. B. se chargeaient de pourvoir à tour de rôle à l'achat des produits alimentaires destinés à la cuisine qui prépare quotidiennement la nourriture aux femmes que la Maison héberge. De même, à tour de rôle, les filles avaient soin de la propreté des

locaux, de l'inventaire et du linge. Cette initiative originale de la C. R. J. B. rencontra la pleine approbation de l'Administration Centrale de la C. R. J. B.

12. COURS DE SAMARITAINES

La Société Bulgare de la Croix-Rouge a réussi, grâce à l'appui que lui ont prêté la Direction de la Santé Publique et l'Union des Médecins, à organiser en 1928 dans les centres urbains, qui possèdent des hôpitaux d'Etat de première classe, des cours de samaritaines. Le but principal poursuivi par ceux-ci était: d'assurer la diffusion des connaissances pratiques d'hygiène et de fournir la possibilité à toute mère et à toute femme éclairée d'acquérir des connaissances utiles. C'est pourquoi le programme des cours en question a été élaboré de manière à permettre à celles qui en bénéficieront d'en profiter personnellement, comme de pouvoir rendre des services à leurs familles, à leurs proches et à la société.

On y lit, notamment, que les cours visent à donner à celles qui voudraient se consacrer à la vocation de samaritaines des notions élémentaires de médecine générale. On a attribué une attention plus spéciale aux branches d'hygiène, ainsi qu'aux modes de prodiguer les premiers soins médicaux en cas d'accident. De même, une place en vue y revient aux soins prodigués aux nourrissons.

Les leçons théoriques ont été suivies d'une période d'exercices pratiques dans les hôpitaux locaux. La direction des cours était assumée personnellement par le Médecin-chef de l'hôpital auprès duquel fonctionnaient les cours.

Le soin d'enseigner était généralement confié aux médecins des hôpitaux.

Les cours ont été suivis d'examens pratiques et théoriques.

Les candidates ayant satisfait à ces examens reçoivent le titre de samaritaines, ainsi qu'un certificat d'aptitude.

Pour l'organisation et l'entretien de ces cours, la Société bulgare de la Croix Rouge a obtenu du fonds de l'Impératrice Chôken un subside de 1000 francs suisses.

13. ASSISTANCE EN CAS DE CALAMITÉS PUBLIQUES

Une des plus grandes calamités publiques, qui aient éprouvé notre pays au lendemain des guerres de 1912/1913 et de 1915/1918, fut sans contredit le flux considérable de réfugiés s'étant déversé sur ses frontières du côté de la Macédoine, de la Dobroudja, de la Thrace et de la région de Tzaribrod. Nous relatons par ailleurs en détails ce déplacement en masse de populations que notre Société a secourues dans la mesure où le lui permettaient ses ressources par des dons pécuniaires ou des matériaux. En dehors de cela, notre patrie a vu s'abattre sur elle les sinistres que voici :

1. La ville de Vratza, chef-lieu de département, fut détruite à moitié par un incendie dû à l'explosion d'un dépôt de munitions. Un train spécial de la C. R. B., parti aussitôt après le sinistre, apporta sur les lieux une mission sanitaire, comprenant des médecins, des infirmières et des brancardiers, munie de matériaux nécessaires, qui se mit en devoir de prodiguer les premiers soins médicaux aux personnes blessées par l'explosion. Puis la Société fit envoyer des matériaux de construction, fournis par son dépôt, aux fins d'être distribués aux familles dont les habitations avaient été incendiées. Le montant des matériaux distribués de la sorte est évalué à 1,000,000 de lévas.

2. LE SÉISME EN BULGARIE

Les 14 et 18 avril dernier la Bulgarie fut éprouvée par un séisme catastrophique. Deux secousses violentes détruisirent trois villes, à savoir Plovdiv, Tchirpan et Borisovgrade, ainsi que 240 villages. Présentement encore la population éprouvée est terrorisée par des secousses plus ou moins violentes se reproduisant à intervalles inégaux.

Les données, que nous exposons ci-dessous, établies sur la fois de calculs officiels, retracent un tableau saisissant des destructions, des victimes et des dégâts matériels causés par le fléau. Voici ces données :

1) Tués	107
2) Blessés	1,085
3) Localités éprouvées :	
Villes	
a) Plovdiv	90,000 ha bitants
a) Stara- Zagora	30,000 "
c) Tchirpan.	12,000 "
d) Borissovgrad	5,000 "
e) Haskovo	28,000 "
Villages	
Deux-cent-quarante	285,000 "
4) Edifices rasés	26,350
5) Edifices à demi-rasés	20,517
6) Populations sans abri en chiffres ronds	450,000 âmes

Les pertes matérielles subies par la région éprouvée se chiffrent comme suit :

1) Hôpitaux d'Etat détruits ou endommagés	léva 50,000,000
2) Voies ferrées, constructions, inventaire etc.	" 20,000,000
3) Ecoles, inventaires et domaines scolaires	" 450,000,000
4) Eglises, Mosquées etc.	" 300,000,000
5) Dépôts militaires, casernes, matériel etc.	" 150,000,000
6) Divers édifices publics, domaines, inventaire, bétail etc.	" 15,000,000
7) Edifices privés, domaines urbains, inventaires, bétail, sériciculture, pertes subies par des économies rurales, coopératives, industries de tabac, entreprises industrielles, ateliers et artisanat	" 6,200,000,000
	<hr/>
	7,185,000,000

La région éprouvée par le séisme constitue $\frac{1}{7}$ de la superficie totale que couvre la Bulgarie. De même, la population sinistrée représente $\frac{1}{14}$ de la population totale.

Tout ce monde séjourne actuellement soit en plein air, soit dans des campements provisoires. Les autorités ont mis à la disposition des sinistrés tous les matériaux dont elles disposaient ainsi que ceux de la Société de la Croix-Rouge.

Le Conseil d'Administration de la Croix Rouge prit l'initiative de la constitution d'un Comité Civil qui fut chargé de recueillir des fonds et autres dons. C'est à notre Société qu'incomba le soin de ravitailler en vivres la population sinistrée. De même, elle dut prendre sur soi de venir en aide aux enfants, comme de contribuer dans la mesure du possible à la réédification des bâtiments démolis.

Dans ses efforts la Croix-Rouge Bulgare fut secondée généreusement par presque toutes les sociétés nationales. Ce fut une occasion touchante pour manifester la solidarité internationale que nous enregistrons avec une sincère émotion et une profonde gratitude.

Il ne nous sera possible de fournir des données définitives, aussi bien sur l'étendue de la catastrophe que sur l'action de secours qui continue de se développer que dans notre prochain rapport, car ce n'est qu'alors que nous disposerons de tous les renseignements indispensables vu que l'action elle-même aura pris fin. Toutefois, nous ne pouvons nous empêcher de mentionner dès maintenant l'empressement fraternel, dont firent preuve toutes les sociétés nationales de la Croix Rouge à secourir nos sinistrés. Des secours plus importants nous sont parvenus des sociétés de la Croix Rouge ci-dessous :

1. Américaine; 2. Italienne; 3. Serbe; 4. Polonaise et 5. Hongroise.

Nous exprimons à toutes les sociétés nationales de la Croix-Rouge nos sentiments fraternels de gratitude profonde et émue.

3. Pour permettre aux pauvres de se faire soigner ou à des sociétés sans ressources de poursuivre la

réalisation de leurs buts humanitaires, des secours furent alloués comme suit :

a) en 1925/926	694,455 léva
b) en 26/27	536,700 „
c) en 27/28	565,000 „

14. RAPPORTS INTERNATIONAUX

La Société bulgare de la Croix-Rouge a participé, en y envoyant des délégations propres, en dehors de toutes les conférences internationales et régionales et du Conseil Général de la Croix Rouge, convoqués par le Comité International et la Ligue des Croix Rouges, aux réunions suivantes :

- 1) Conférence spéciale des Sociétés de la Croix-Rouge convoquée à Berne le 19 novembre 1926 aux fins d'étudier le projet de l'organisation internationale de la Croix Rouge;
- 2) XXV-e Conférence Internationale de la paix convoquée à Genève;
- 3) Centenaire de la naissance de Gustave Moynier.

15. PROPAGANDE DES PRINCIPES DE LA C. ROUGE

Dans le but de propager les principes de la Croix Rouge et de répandre l'influence salutaire exercée par l'activité que déploie notre Société de la Croix Rouge, en même temps que toutes les sociétés nationales, notre Société édite une revue qui porte le titre de Revue de la Société bulgare de la Croix-Rouge. Celle-ci paraît déjà depuis douze années et possède 10,000 abonnés.

En même temps paraît régulièrement la Revue de la Croix Rouge de la Jeunesse bulgare, qui propage les principes de la Croix-Rouge de la Jeunesse bulgare.

Dans ce même but, l'art 99 des statuts de notre Société ordonne :

„La fête patronale de la Société Bulgare de la Croix-Rouge est célébrée à la S-te Trinité“.

Ce jour nos sections organisent chaque année des conférences, des auditions musicales, des réunions, des soirées aux fins de populariser les buts hautement humanitaires de la Société, de recruter de nouveaux membres, de recueillir des dons et, en général, de renforcer l'activité de la Société et de multiplier les ressources dont elle dispose.

Ces dispositions des statuts sont observées strictement.

16. EXERCICES BUDGÉTAIRES

Les résultats qu'accussent les exercices budgétaires de la Société pour les années envisagées dans le présent rapport nous sont fournis par le tableau que voici :

	1925/26	1926/27	1927/28
Dépenses . . .	10,693,485	8,079,270	8,830,263
Recettes . . .	8,652,900	7,931,400	8,190,776
Déficits	2,040,585	147,870	639,487

SOMMAIRE

	Page
I Décès du D-r Mirkoff	3
II Activité de la C. R. comme conséquence de la guerre mondiale	3
1) Soins donnés aux réfugiés bulgares	3
2) Soins donnés aux réfugiés russes	8
III Activité en temps de paix	8
1) Communauté d'Infirmières „Ste Trinité“	9
2) Bourse d'études au Bedford College.	10
3) Ecole d'Infirmières	10
4) Hôpital de la C. R.	11
5) Croix-Rouge de la Jeunesse	12
6) Stations consultatives de santé.	16
7) Dépôt.	18
8) Entrepôt sanitaire	18
9) Asile de vieillards à Yambol	18
10) Maison de la Mère et de l'Enfant dans l'indigence à Choumen	19
11) Maison de repos pour femmes en couche	20
12) Cours de samaritaines	21
13) Assistance en cas de calamités publiques.	22
14) Rapports internationaux	25
15) Propagande.	25
16) Exercices budgétaires	26
